

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 4
Date de la convocation : 29 novembre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le CINQ DECEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE.

Pouvoirs :

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE
M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à M. Roger VIARSAC
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Thierry DAYRE
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME

Excusé : M. Jean-Jacques MONPEYSSEN

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2024-12-108 / AFFAIRES FINANCIERES
SUBVENTIONS

- Versement d'une subvention issue du produit de la récolte des oliviers communaux 2024 au profit de l'association « Solidarité Paysans »

RAPPORTEUR : M. le Maire

Comme chaque année la cueillette des olives de la ville de Nyons a été organisée en collaboration avec les associations partenaires : le Lions Club, le Rotary Club, le Comité des Fêtes, le Carrefour des Habitants, les Jardins Familiaux et les citoyens.

L'huile de la récolte 2024 sera vendue par la Coopérative de Nyons et le produit de la vente sera reversé à la municipalité qui aidera une association ou une école par le biais d'une subvention.

Compte tenu de la variation des récoltes et par souci d'équité et d'équilibre budgétaire, c'est une somme identique qui est allouée chaque année.

Cette année, il est proposé de verser une subvention de 1 000 € à l'association « Solidarité Paysans ».

A l'occasion de la fête de l'Olive piquée, la remise d'un chèque symbolique sera organisée, le samedi 21 décembre.

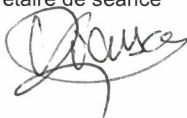
M. VIARSAC ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

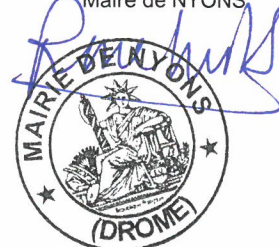
POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER l'encaissement du produit de la vente de la récolte d'olives 2024,
- D'APPROUVER le versement de 1 000 € de subvention exceptionnelle à l'association « Solidarité Paysans »
- D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant,

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS



pc